

Interpellation présentée par le député:

M. Claude Jeanneret

Date de dépôt : 25 janvier 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Les Citoyens doivent payer pour se parquer devant chez eux, alors que les véhicules frontaliers bénéficient de mesures...

(Question 2)

Il a été porté à ma connaissance les faits suivants :

La problématique des places de parking à Genève encombre très fortement les riverains et pour trouver une solution à ce gros problème, aucune statistique n'est consultable auprès des divers services de l'Etat et/ou de la ville de Genève.

En effet, jamais aucun répertoire ne semble avoir été établi concernant le nombre de véhicules immatriculés en ville de Genève, ni concernant le nombre de places disponibles.

Il est bien évident que pour créer ou supprimer des places de parking sans avoir aucune référence en la matière, le travail à accomplir pour faire évoluer cette gravissime situation me semble très compliqué pour ne pas dire pas fiable du tout.

En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'Etat, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :

Question :

Pourriez-vous me communiquer le nombre de voitures immatriculées au nom de résidents ou de sociétés domiciliés en ville de Genève ?